

CWS/9/INF/1 Prov. 3

ORIGINAL : anglais

DATE : 18 octobre 2021

Comité des normes de l’OMPI (CWS)

**Neuvième session**

**Genève, 1er – 5 novembre 2021**

Projet d’ordre du jour annoté et proposition de programme de travail

*Document établi par le Secrétariat*

Le présent projet d’ordre du jour annoté, assorti d’une proposition de programme de travail, est établi pour aider l’ensemble des participants, ainsi qu’il a été demandé par les États membres.

Compte tenu de la huitième session du Comité des normes de l’OMPI (ci‑après dénommé “CWS” ou “comité”) qui s’est tenue sous forme hybride en 2020, le Secrétariat a établi le présent projet d’ordre du jour annoté, assorti d’une proposition de programme de travail provisoire, pour la neuvième session du Comité des normes de l’OMPI.

Conformément à ces modalités d’organisation, le comité se réunira pendant deux heures et demie chaque jour de la session du 1er au 5 novembre 2021, de 12 heures à 14 h 30, heure de Genève (GMT+1).

Le programme de travail est proposé à titre purement indicatif. En fonction de l’avancement des délibérations et des préférences exprimées par les délégations lors de la session, le président peut proposer, si nécessaire, des modifications de l’heure des débats sur les points à l’ordre du jour. Par exemple, si le comité ne conclut pas les discussions sur un point avant la fin de la journée, les discussions sur ce point se poursuivront au début de la journée suivante.

**Lundi 1er novembre 2021**

**De 12 heures à 14 h 30**

 Ouverture de la neuvième session

Brève description : Le sous‑directeur général chargé du Secteur de l’infrastructure et des plateformes de l’OMPI ouvrira la session et prononcera son allocution de bienvenue.

 Élection d’un président et de deux vice‑présidents

Brève description : Il sera procédé à l’élection d’un président et de vice‑présidents.

Action préconisée : Le CWS sera invité à élire un président et des vice‑présidents pour la neuvième session du comité.

 Adoption de l’ordre du jour
 Voir le présent document.

Brève description : Les délégations seront invitées à examiner et adopter le projet d’ordre du jour.

 Stratégie en matière de TIC pour les normes

* 1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée des TIC (tâche n° 58)

Brève description : Un rapport oral sur l’état d’avancement des travaux relatifs à la tâche n° 58 depuis la huitième session du CWS sera présenté par l’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux technologies de l’information et de la communication.

* 1. Publication des résultats de l’enquête sur la priorité des 40 recommandations sur les stratégies en matière de TIC
	 Voir le document CWS/9/2.

Brève description : Ce document présente la synthèse des résultats de l’enquête relative à l’ordre de priorité des 40 recommandations sur les stratégies en matière de TIC.

Action préconisée (paragraphe 16 du document CWS/9/2, reproduit ci‑après) :

*“16. Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et des réponses au questionnaire telles que reproduites en annexe I de ce document et présentées au paragraphe 6 ci‑dessus; et*

*b) à inviter l’Équipe d’experts chargée des TIC à tenir compte des résultats lorsqu’elle établira la feuille de route stratégique et son propre programme de travail, comme indiqué au paragraphe 15 ci‑dessus.”*

 Gestion des données de propriété intellectuelle à l’aide du format XML ou JSON

* 1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP (tâche n° 41, tâche n° 47 et tâche n° 64)

Voir le document CWS/9/3.

Brève description : Ce document contient un rapport sur l’état d’avancement des tâches n° 41, n° 47 et n° 64 et des activités du CWS menées depuis la dernière session de l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP, y compris la nouvelle version 5.0 de la norme ST.96.

Action préconisée (paragraphe 17 du document CWS/9/3, reproduit ci‑après) :

*“17.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document,*
2. *à prendre note de la nouvelle version 5.0 de la norme ST.96 de l’OMPI, telle que présentée aux paragraphes 4 à 8 ci‑dessus;*
3. *à prendre note de la publication distincte des exemples d’instances XML de la norme ST.96 de l’OMPI sur le site Web de l’OMPI comme indiqué aux paragraphes 11 et 12 ci‑dessus;*
4. *à prendre note du projet pilote de base de données centrale de la norme ST.96 de l’OMPI et du forum externe, hébergé sur GitHub, à l’intention des développeurs travaillant localement au sein des offices de propriété intellectuelle, comme indiqué aux paragraphes 14 à 15 ci‑dessus; et*
5. *à prendre note du programme de travail de l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP présenté au paragraphe 16 ci‑dessus.”*
	1. Propositions d’amélioration des métadonnées relatives aux œuvres orphelines protégées par le droit d’auteur dans la norme ST.96 de l’OMPI

Voir le document CWS/9/4.

Brève description : Ce document contient une version provisoire qui comprend des projets de propositions quant aux rôles des titulaires de droits, leur description et les codes correspondants, et les catégories d’œuvres créatives, leur description et les codes correspondants.

Action préconisée (paragraphe 7 du document CWS/9/4, reproduit ci‑après) :

*“7.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et de son annexe; et*
2. *à formuler des observations sur le projet de document, tel que reproduit dans l’annexe du présent document.”*

 Modèles et images numériques 3D dans la documentation en matière de propriété intellectuelle

1. Rapport par l’équipe d’experts 3D (tâche n° 61)
 Voir le document CWS/9/5.

Brève description : Ce document contient un rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 61, établi par l’Équipe d’experts 3D dirigée par la Fédération de Russie.

Action préconisée (paragraphe 9 du document CWS/9/5, reproduit ci‑après) :

*“9.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et de son annexe et*
2. *à prendre note du programme de travail de l’Équipe d’experts 3D présenté au paragraphe 8 ci‑dessus.”*
3. Proposition de nouvelle norme relative aux objets numériques en 3D
 Voir le document CWS/9/6.

Brève description : La nouvelle norme de l’OMPI proposée comprend des recommandations concernant les modèles et les images numériques tridimensionnels pour les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels. Ce document contient une proposition de révision de la description de la tâche n° 61.

Action préconisée (paragraphe 11 du document CWS/9/6, reproduit ci‑après) :

*“11. Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document;*
2. *à examiner et approuver le nom proposé pour la nouvelle norme ST.91 de l’OMPI : “Recommandations relatives aux modèles et images tridimensionnels (3D) numériques” tel qu’indiqué au paragraphe 9 ci‑dessus;*
3. *à examiner et adopter la proposition concernant la nouvelle norme ST.91 de l’OMPI qui figure à l’annexe du présent document; et*
4. *à examiner et approuver la modification de la tâche n° 61 mentionnée au paragraphe 10 ci‑dessus.”*

**Mardi 2 novembre 2021**

**De 12 heures à 14 h 30**

 Chaîne de blocs pour l’écosystème de propriété intellectuelle

1. Rapport de l’Équipe d’experts en technologie de la chaîne de blocs (tâche n° 59)
 Voir le document CWS/9/7.

Brève description : Ce document contient un rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 59,

établi par l’Équipe d’experts chargée de la chaîne de blocs dirigée par l’Australie et la Fédération de Russie, depuis la huitième session du CWS.

Action préconisée (paragraphe 14 du document CWS/9/7, reproduit ci‑après) :

*“14.* *Le CWS est invité à prendre note du contenu du présent document.”*

1. Rapport sur le livre blanc sur la chaîne de blocs pour l’écosystème de propriété intellectuelle

Voir le document CWS/9/8.

Brève description : Ce document contient la version finale du livre blanc qui se compose de six parties : un résumé, le corps du livre et quatre annexes, notamment l’annexe IV – modèles d’identifiants décentralisés ou IDD. Étant donné que le livre blanc n’est pas un document destiné à donner lieu à un quelconque consensus concernant les questions qu’il aborde, mais plutôt un document fondé sur des données factuelles, les membres et les observateurs du CWS sont invités à vérifier les informations incluses dans la version finale afin de s’assurer de leur exactitude et à communiquer leurs retours d’information au Bureau international à l’adresse blockchain@wipo.int avant le 22 octobre 2021.

Action préconisée (paragraphe 9 du document CWS/9/8, reproduit ci‑après) :

*“9.* *Le CWS est invité à prendre note du contenu de ce document et de son annexe, comme indiqué au paragraphe 8 ci‑dessus.”*

 Données sur la situation juridique

1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la situation juridique (tâche n° 47)

Brève description : Un rapport oral sur l’état d’avancement de la tâche n° 47 sera présenté par l’Équipe d’experts chargée de la situation juridique.

1. Proposition de révision de la norme ST.27 de l’OMPI
 Voir le document CWS/9/9.

Brève description : Propositions de révision de la norme ST.27 en vue d’indiquer des groupes d’événements liés entre eux en tant que procédures et d’une meilleure gestion des caractères réservés.

Action préconisée (paragraphe 22 du document CWS/9/9, reproduit ci‑après) :

*“22.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et de son annexe,*
2. *à examiner et approuver la révision proposée des “indicateurs d’événements” concernant la “norme ST.27 : Échange de données sur la situation juridique des brevets”, telle qu’exposée aux paragraphes 10 à 13 du présent document,*
3. *à examiner et approuver l’adjonction d’un nouvel appendice intitulé “Liste des indicateurs relatifs aux événements” à l’annexe I de la norme ST.27 de l’OMPI, tel que décrit aux paragraphes 14 à 20 du présent document et dans son annexe, et*
4. *à examiner et approuver le programme de travail proposé par l’Équipe d’experts chargée de la situation juridique au paragraphe 21 ci‑dessus.*
5. Rapport sur le plan de mise en œuvre de la norme ST.61 de l’OMPI

Voir le document CWS/9/10 Rev.

Brève description : Un rapport sur les réponses des offices de propriété intellectuelle à la circulaire C.CWS.152 les invitant à partager leur plan de mise en œuvre et leur table de correspondance pour la norme ST.61 relative aux données sur la situation juridique des marques.

Action préconisée (paragraphe 4 du document CWS/9/10 Rev., reproduit ci‑après) :

*“4.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et des tables de correspondance visées au paragraphe 2 ci‑dessus et reproduites en annexe de ce document; et*
2. *à approuver la publication des tables de correspondance de la norme ST.61 de l’OMPI reçues, reproduites en annexe du présent document, dans la Partie 7.13 du Manuel de l’OMPI sur l’information et la documentation en matière de propriété industrielle.*

 Listages des séquences

1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée du listage des séquences (tâche n° 44)
 Voir le document CWS/9/11.

Brève description : Ce document contient un rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 44 du CWS telle que menée depuis la dernière session par l’Équipe d’experts chargée du listage des séquences, y compris les discussions concernant le report proposé de la date de mise en œuvre de la norme ST.26.

Action préconisée (paragraphe 21 du document CWS/9/11, reproduit ci‑après) :

*“21. Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document, notamment du programme de travail de l’Équipe d’experts chargée du listage des séquences; et*
2. *à encourager les offices de propriété intellectuelle à essayer la suite logicielle WIPO Sequence, comme indiqué au paragraphe 16, ci‑dessus.*
3. Proposition de révision de la norme ST.26 de l’OMPI

Voir le document CWS/9/12 Rev.

Brève description : Ce document contient une proposition de révision de la norme ST.26 de l’OMPI.

Action préconisée (paragraphe 8 du document CWS/9/12 Rev., reproduit ci‑après) :

*“8.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et de ses annexes; et*
2. *à examiner et approuver les propositions de révision de la norme ST.26 telles que visées aux paragraphes 5 et 6 ci‑dessus et reproduites dans les annexes au présent document.”*
3. Série de webinaires de formation de l’OMPI et mise au point de la suite WIPO Sequence

Brève description : Un rapport oral sur l’état d’avancement de la mise au point de la suite WIPO Sequence sera effectué et un résumé de la série de webinaires de formation sera présenté par le Bureau international en collaboration avec les offices, concernant la norme ST.26 de l’OMPI et la suite WIPO Sequence.

 Fichier d’autorité des brevets

1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée du fichier d’autorité (tâche n° 51)
 Voir le document CWS/9/13.

Brève description : Ce document contient un rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 51 du CWS telle que menée depuis la dernière session par l’Équipe d’experts chargée du fichier d’autorité, notamment la coopération avec l’Équipe d’experts chargée de la documentation minimale du PCT en vue de modifier la norme ST.37.

Action préconisée (paragraphe 11 du document CWS/9/13, reproduit ci‑après) :

*“11.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document;*
2. *à examiner et approuver la suppression de la tâche n° 51 et la dissolution de l’Équipe d’experts chargée du fichier d’autorité, comme indiqué au paragraphe 10; et*
3. *à examiner et approuver le principe consistant, en tant que de besoin, à réviser à l’avenir la norme ST.37 de l’OMPI en application de la tâche n° 33, comme indiqué au paragraphe 10.”*
4. Mises à jour des publications sur le portail Web d’accès aux fichiers d’autorité

Brève description : Présentation d’un rapport oral informant le CWS des récentes mises à jour du portail Web d’accès aux fichiers d’autorité.

1. Proposition de révision de la norme ST.37 de l’OMPI

Voir le document CWS/9/14 Rev.

Brève description : Ce document contient une proposition de révision de la norme ST.37 de l’OMPI.

Action préconisée (paragraphe 9 du document CWS/9/14 Rev., reproduit ci‑après) :

*“9.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et de son annexe; et*
2. *à examiner et à approuver la proposition de révision de la norme ST.37 de l’OMPI, mentionnée aux paragraphes 4 à 8 ci‑dessus et dans les annexes du présent document.”*

**Mercredi 3 novembre 2021**

**De 12 heures à 14 h 30**

 Représentation des dessins et modèles

1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la représentation des dessins et modèles (tâche n° 57)

Brève description : Un rapport oral sur l’état d’avancement de la tâche n° 57 sera présenté par l’Équipe d’experts chargée de la représentation des dessins et modèles.

1. Proposition de révision de la norme ST.88 de l’OMPI
 Voir le document CWS/9/15.

Brève description : Propositions de révision de la norme ST.88 relative au traitement du format d’image Scalable Vector Graphics (SVG).

Action préconisée (paragraphe 6 du document CWS/9/15, reproduit ci‑après) :

*“6.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du présent document; et*
2. *à examiner et approuver la proposition de révision de la “norme ST.88 de l’OMPI : Recommandations concernant les représentations sous forme électronique des dessins et modèles industriels”, telle qu’indiquée au paragraphe 5 ci‑dessus.”*

 Publication des résultats de la deuxième partie du questionnaire sur l’accès à l’information en matière de brevets accessible au public

 Voir le document CWS/9/16.

Brève description : Les résultats de la deuxième partie du questionnaire sur l’accès à l’information en matière de brevets accessible au public seront présentés, ainsi que la mise à jour correspondante de la tâche n° 52 compte tenu des travaux accomplis à ce jour.

Action préconisée (paragraphe 10 du document CWS/9/16, reproduit ci‑après) :

*“10.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document;*
2. *à prier le Secrétariat de publier dans la partie 7 du Manuel de l’OMPI les résultats du questionnaire tels qu’indiqués au paragraphe 3 ci‑dessus, de concert avec les résultats de l’analyse du questionnaire présentés aux paragraphes 4 à 7 ci‑dessus; et*
3. *à examiner et approuver la révision de la tâche n° 52, comme indiqué au paragraphe 9 ci‑dessus.”*

 Transformation numérique

* 1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique (tâche n° 62)

Brève description : Un rapport oral sur l’état d’avancement de la tâche n° 62 sera présenté par l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique.

* 1. Proposition d’enquête sur les pratiques des offices en matière de transformation numérique

Voir le document CWS/9/17.

Brève description : Proposition d’une nouvelle enquête en vue de recueillir des informations sur les pratiques numériques des offices de propriété intellectuelle qui aideront l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique à mener à bien la tâche n° 62.

Action préconisée (paragraphe 6 du document CWS/9/17, reproduit ci‑après) :

*“6. Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et de son annexe;*
2. *à approuver le questionnaire qui figure à l’annexe du présent document,*
3. *à prier le Secrétariat de réaliser l’enquête et de publier les réponses sur le site Web de l’OMPI dès que celles‑ci seront disponibles, comme indiqué au paragraphe 5; et*
4. *à prier l’équipe d’experts de présenter une analyse des résultats de l’enquête pour approbation en vue de sa publication à la dixième session du CWS, comme indiqué au paragraphe 5.”*

 Rapports techniques annuels

* 1. Rapport sur les rapports techniques annuels de 2020

Brève description : Présentation d’un rapport oral sur les réponses reçues aux circulaires C.CWS.147‑149 invitant les offices de propriété intellectuelle à remettre leurs rapports techniques annuels de 2020.

* 1. Proposition d’amélioration des rapports techniques annuels

Voir le document CWS/9/18.

Brève description : Présentation d’une analyse des rapports techniques annuels remis et de leur utilisation au cours de la dernière décennie, assortie de recommandations visant à mettre fin aux rapports techniques annuels ou à simplifier leur collecte à la lumière des données présentées.

Action préconisée (paragraphe 25 du document CWS/9/18, reproduit ci‑après) :

*“25.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document;*
2. *à étudier s’il convient d’adopter la proposition n° 1 ou la proposition n° 2 figurant au paragraphe 24, et à se prononcer à cet égard, et*
3. *s’il est décidé de mettre fin aux rapports techniques annuels, à indiquer s’il convient de considérer la tâche n° 24 comme achevée et de la retirer du programme de travail du CWS.”*

 Mise à jour du Manuel de l’OMPI sur l’information et la documentation en matière de propriété industrielle

 Voir le document CWS/9/19.

Brève description : Proposition de modification du titre ainsi que de certaines parties du texte du Manuel de l’OMPI en vue de faire référence à la propriété intellectuelle plutôt qu’à la propriété industrielle et traduire ainsi le fait que des contenus relatifs au droit d’auteur existent déjà dans certaines sections.

Action préconisée (paragraphe 7 du document CWS/9/19, reproduit ci‑après) :

*“7.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document;*
2. *à approuver les modifications de la terminologie du Manuel de l’OMPI décrites au paragraphe 4 ci‑dessus, et*
3. *à demander au Secrétariat de mettre à jour le Manuel de l’OMPI conformément aux accords de la neuvième session.”*

**Jeudi 4 novembre 2021**

**De 12 heures à 14 h 30**

 Rapports sur l’état d’avancement des activités d’autres équipes d’experts

* 1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la septième partie (tâche n° 50)
	 Voir le document CWS/9/20.

Brève description : Rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 50 établi par l’Équipe d’experts chargée de la septième partie, y compris un programme de travail révisé pour la mise à jour des enquêtes dans la septième partie. Il est également proposé d’apporter un changement mineur à la procédure de publication de toutes les enquêtes du CWS.

Action préconisée (paragraphe 18 du document CWS/9/20, reproduit ci‑après) :

*“18.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document;*
2. *à approuver le programme de travail révisé présenté aux paragraphes 5 à 10 ci‑dessus,*
3. *à décider s’il convient de demander la mise à jour de la partie 7.9 Pratiques en matière de citations, telle que visée au paragraphe 11 ci‑dessus, et*
4. *à approuver la proposition de modification de la procédure de publication pour toutes les enquêtes du CWS visée au paragraphe 12 ci‑dessus.”*
	1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée des API (tâche n° 56)

Brève description : Un rapport oral sur l’état d’avancement de la tâche n° 56 sera présenté par l’Équipe d’experts chargée des API dirigée par le Canada et le Royaume‑Uni concernant les activités menées depuis la huitième session du CWS.

* 1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée de la normalisation des noms (tâche n° 55)

Brève description : Un rapport oral sur l’état d’avancement de la tâche n° 55 sera présenté par l’Équipe d’experts chargée de la normalisation des noms.

* 1. Rapport de l’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux marques (tâche n° 60)

Brève description : Un rapport oral sur l’état d’avancement de la tâche n° 60 sera présenté par l’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux marques.

 Informations concernant l’entrée dans la phase nationale (régionale) des demandes internationales selon le PCT publiées
 Voir le document CWS/9/21.

Brève description : Ce document comprend des informations sur les données relatives à l’entrée en phase nationale disponibles sur la page Web de PATENTSCOPE et propose d’abandonner la tâche n° 23.

Action préconisée (paragraphe 5 du document CWS/9/21, reproduit ci‑après) :

*“5.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du présent document; et*
2. *à examiner la proposition en faveur de l’abandon de la tâche n° 23 comme indiqué au paragraphe 4.”*

 Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d’assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS.
 Voir le document CWS/9/22.

Brève description : Ce rapport vise à mettre en œuvre la décision prise par l’Assemblée générale en 2011 eu égard au mandat du CWS et à la soumission régulière de rapports écrits sur le détail des activités menées en 2020 dans le cadre desquelles le Secrétariat ou le Bureau international de l’OMPI s’est efforcé de fournir des services consultatifs et d’assistance technique aux fins du renforcement des capacités aux offices de propriété industrielle en entreprenant des projets relatifs à la diffusion de l’information en matière de normes de propriété intellectuelle.

Action préconisée (paragraphe 13 du document CWS/9/22, reproduit ci‑après) :

*“13.* *Le CWS est invité à prendre note des activités menées par le Bureau international en 2020 en ce qui concerne la prestation de services consultatifs et d’assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle portant sur la diffusion de l’information en matière de normes de propriété intellectuelle. Le présent document servira de base au rapport qui sera présenté à l’Assemblée générale de l’OMPI à sa session de 2022, conformément à la demande formulée par cette dernière à sa quarantième session tenue en octobre 2011 (voir le paragraphe 190 du document WO/GA/40/19).”*

 Échange d’informations sur les activités de numérisation

Brève description : Ce point vise à échanger des informations sur les activités de numérisation entre les membres du CWS. Les offices de propriété intellectuelle sont invités à partager leurs activités.

**Vendredi 5 novembre 2021**

**De 12 heures à 14 h 30**

 Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS
 Voir le document CWS/9/23.

Brève description : Ce document, établi par le Secrétariat, présente des informations actualisées sur le programme de travail du CWS et la liste des tâches convenue à la huitième session du comité en 2020. Il convient de noter que les informations relatives à certaines tâches qui figurent dans l’annexe devront éventuellement être révisées et actualisées en fonction des accords susceptibles d’être conclus par le CWS à la présente session.

Action préconisée (paragraphe 3 du document CWS/9/23, reproduit ci‑après) :

*“3.* *Le CWS est invité*

1. *à prendre note du contenu du présent document et*
2. *à examiner la liste des tâches faisant l’objet de l’annexe du présent document et à approuver la demande adressée au Secrétariat de tenir compte des accords conclus durant la présente session dans le programme de travail du CWS et dans la présentation générale du programme de travail du CWS et de les publier sur le site Web de l’OMPI comme indiqué au paragraphe 2.”*

 Résumé présenté par le président

 Clôture de la session

[Fin du document]